



À l'intention des professionnels de la santé (sauf les pharmaciens)

## Importance du code de diagnostic sur la facture

Cette infolettre vous rappelle l'importance d'inscrire le code de diagnostic sur la facture, et ce, **pour tous les services rendus à une personne assurée**, conformément à une demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Ces instances ont observé, au cours des deux dernières années, une diminution marquée du nombre de diagnostics inscrits sur les factures des professionnels de la santé.

Cette diminution est préoccupante pour ces organismes, qui utilisent les codes de diagnostic présents sur les factures dans divers projets de suivi de maladies, comme le diabète, les maladies pulmonaires obstructives chroniques, les troubles mentaux et la maladie d'Alzheimer.

La Régie compte sur votre collaboration pour prendre en considération cette demande et inscrire les codes de diagnostic lors de votre facturation de services rendus à une personne assurée.

Pour plus d'information, consultez la rubrique *Répertoire des diagnostics*, accessible sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession, sur le site de la Régie, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

**Le fil RSS :**  
un accès en  
temps réel à  
vos infolettres



### Pourquoi s'inscrire au fil RSS ?

Parce qu'il vous permet d'être informé instantanément de la publication sur le site Web de la Régie des infolettres qui vous sont destinées ou qui vous concernent.

Pour en connaître davantage sur le fil RSS et vous abonner, rendez-vous au [www.ramq.gouv.qc.ca/rss-pro](http://www.ramq.gouv.qc.ca/rss-pro).

c. c. Agences commerciales de facturation

#### Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

#### Téléphone

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs 1 800 463-4776

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)